

grande vigilance à le faire observer exactement. Elle a chargé également un savant Antiquaire de Rome de composer une description exacte de toutes les statues & de tous les tableaux rares, tant anciens que modernes, qui se trouvent dans l'Eglise & dans le Palais du Vatican. Cet ouvrage consistera en plusieurs volumes, dont le premier est actuellement sous presse.

II. Le renouvellement de la Chronologie des Successeurs de saint Pierre, que le Pape St. Leon a fait peindre dans l'Eglise de St. Paul, & que le Pape Benoît XIV. actuellement regnant a fait continuer, est entièrement achevé. Sous le portrait de Sa Sainteté, qui fait le dernier de ceux des deux cens cinquante-un Papes qui ont été assis sur la Chaire du Prince des Apôtres, on a mis l'inscription que voici.

*BENEDICTUS XIV. cujus jussu & munificentia vetus Pontificum Romanorum usque ad Innocentium I. sancti Leonis aetate descripta series restituta est, successorumque adjecta, Pontificatus anno X. summo Ecclesia bono vivit, & diu vivat feliciter.*

III. Une nouvelle Constitution vient d'être publiée. Elle est du 17. Janvier, & c'est un ouvrage toujours digne de la plume du grand Pape Benoît XIV. Elle a pour titre *Sanctissimi in Christo Patris &c. Constitutio, qua Regulares apostatae ad suos Ordines cum poenarum condonatione revocantur.* Le 19. le Pape tint au Quirinal Consistoire secret, & après avoir donné audience aux Cardinaux qui l'avoient demandée, le Cardinal Valenti lui remit entre les mains la charge de Camerlingue du Sacré Collège, que Sa Sainteté donna tout de suite au Cardinal Portocarrero. Elle fit ensuite la proposition des Arche-